



Conseil économique et social

Distr. générale
20 octobre 2008
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2009
18-28 janvier 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006
présentés par le Secrétaire général en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique
et social***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Cooperative Housing Foundation	2
2. Cross-Cultural Solutions	5
3. Focus on the Family (Canada)	7
4. Association internationale des avocats et juristes juifs	9
5. Comité international de secours	13

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans avoir été revus par les services d'édition.



1. Cooperative Housing Foundation (statut consultatif spécial obtenu en 1999)

I. Introduction

Cooperative Housing Foundation, ou CHF International, a pour mission de faciliter l'introduction de changements positifs dans les communautés à revenus faibles ou modérés qui amélioreront durablement leur situation aux niveaux social, économique et environnemental.

Nous obtenons de bons résultats car nous mobilisons les ressources voulues et faisons appel aux personnes et aux organisations qui nous aident à apporter des changements de façon à la fois régulière et durable. Nos programmes visent à ce que les individus, les familles et les communautés puissent :

- Commencer à prendre part aux décisions qui touchent leur existence;
- Apprendre à travailler ensemble pour résoudre leurs problèmes;
- Disposer des compétences et des outils voulus pour échapper à la pauvreté;
- Former des partenariats productifs qui faciliteront la poursuite du progrès;
- Se sentir capables de préparer un avenir prospère et plus radieux.

II. Contribution de CHF International à l'action de l'Organisation des Nations Unies

a) Bien qu'elle ait collaboré étroitement avec plusieurs organismes des Nations Unies, la fondation n'a pas participé directement à l'action du Conseil économique et social, y compris de ses organes subsidiaires, pour les raisons suivantes :

- Elle n'a pas été régulièrement informée des activités concernant le Conseil, notamment de la tenue de conférences et d'ateliers;
- Elle s'est employée très activement à mettre au point des activités et à les étendre au Moyen-Orient, dans les Amériques, en Asie, en Europe et au Caucase. Notre fondation a quasiment doublé de taille en quelques années.

b) Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies ou d'autres organisations internationales :

- CHF International a notamment bénéficié d'une aide financière de la Facilité des Nations Unies pour la réfection des taudis, et de l'Agency for International Development (États-Unis) pour fonder en partenariat avec HFC Bank (Ghana) la société Boafo Microfinance Services Ltd, qui a pour objet d'offrir des services aux ménages ghanéens à revenus faibles ou modérés et de les aider à se loger, à trouver du travail et à s'instruire;
- La fondation joue depuis 2004 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza un rôle essentiel dans la mise en place de programmes d'aide humanitaire qui offrent des services essentiels à des milliers de familles vulnérables et sans travail. Elle continue d'y mener le plus important programme d'échange de vivres contre du travail ou une formation, que finance le Programme alimentaire

mondial des Nations Unies. S'occupant de toute la bande de Gaza et de trois grands gouvernorats de la Cisjordanie, elle vise à offrir des emplois rémunérés, des formations professionnelles pratiques et l'aide alimentaire qui font défaut à la population. Elle est venue en aide à plus de 22 000 familles, soit environ 150 000 personnes;

- Bénéficiant de l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le développement, CHF mène dans le Darfour (Soudan) un programme d'hébergement et de logement dont le budget s'élève à 340 000 dollars;
- À la suite du tremblement de terre survenu à Yogyakarta (Indonésie), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a aidé la fondation à financer la construction de 435 abris d'urgence et l'achat d'outils servant à bâtir des abris solides et semi-permanents avant l'arrivée de la saison des pluies. CHF International avait déjà construit plus de 1 100 abris provisoires grâce à l'appui financier de l'Office of Foreign Disaster Assistance de l'Agency of International Development.
- Membre du Réseau consultatif pour le logement et la gestion urbaine de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), la fondation conseille la Commission sur les questions de logement ainsi que sur les travaux de recherche et les programmes à mener en Europe, en Amérique du Nord et dans l'ancienne Union soviétique.

c) Contribution de CHF International à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim

Éthiopie – Stratégie de création d'emplois et de promotion de l'autonomie, axée sur le développement durable, visant notamment à accroître la valeur ajoutée des produits agricoles et des produits non agricoles et à tirer parti des possibilités offertes par les marchés et la commercialisation pour soutenir les revenus des ménages. Cette stratégie, qui cible 71 500 personnes exposées à une insécurité alimentaire chronique étendue dans sept districts, vise à améliorer leur autonomie et à leur donner un meilleur accès à diverses sources de revenus.

Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous

Liban/Yémen – L'enseignement et la prestation de services durables au service de la lutte contre le travail des enfants en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : programme novateur, d'une durée de quatre ans, qui a pour principal objet de réduire le taux de travail des enfants et d'augmenter leur taux de scolarisation. Cette initiative a permis, à ce jour, de secourir plus de 3 737 enfants au Liban et plus de 1 412 enfants au Yémen.

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Monténégro – Une action démocratique pour donner un nouvel essor aux communautés : un groupe d'artisans locaux a demandé à une organisation non gouvernementale du Monténégro, Roditelji za Ucenike, de les aider à s'organiser et à promouvoir leurs produits, laquelle a sollicité, à cet égard, le concours de la fondation. Cette collaboration a débouché en 2005 sur un marché de souvenirs et de produits artisanaux, le premier jamais organisé à Kolasin.

Colombie/Iraq/Serbie – Participation des femmes à la gestion des affaires locales : ce programme vise à déterminer les facteurs susceptibles d'amener les femmes à

participer, de façon durable et crédible, à la conduite des affaires dans les communautés touchées par un conflit.

Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Kenya – Gestion de l'aide à la prévention et au traitement du VIH/sida : nous collaborons avec plus de 30 organisations locales à l'amélioration de leurs moyens techniques, pour qu'elles puissent offrir à leur communauté des services de prévention, de traitement et de soins en recourant à des pratiques optimales.

Rwanda – Programme de mobilisation des communautés dans la lutte contre le VIH/sida : l'objectif est de renforcer, au niveau local, la lutte contre le sida en suscitant une action efficace qui tienne compte des problèmes induits par ce fléau, des questions relatives aux droits de l'homme et des préoccupations de justice sociale et économique, et en préconisant l'égalité d'accès aux services.

Éthiopie – Stratégie de création d'emplois et de promotion de l'autonomie : la fondation mène à ce titre des activités de prévention du VIH/sida et des campagnes de sensibilisation des communautés visant à lutter contre l'opprobre sociale et à seconder les organisations locales dans la prestation de services pertinents. Les groupes de population les plus menacés et les personnes séropositives ou atteintes du sida peuvent ainsi recevoir des informations sur la transmission, la prévention et le traitement du VIH/sida.

Honduras – Initiative menée pour améliorer durablement la santé familiale : CHF International a offert une aide financière à 43 administrations publiques afin que leurs grands programmes en matière de procréation et de survie de l'enfant, de maladies infectieuses, de réforme des soins de santé et de prévention des maladies sexuellement transmissibles, notamment du VIH/sida, soient plus efficaces. Nous avons concouru aux campagnes de vaccination, à la lutte contre le VIH/sida et à l'action menée contre la tuberculose en organisant des rencontres avec de hauts responsables, des médecins, des infirmières et des dirigeants locaux, et en veillant à ce que les dispensaires et les hôpitaux de campagne soient mieux équipés.

Soudan – Stratégie d'amélioration des moyens de subsistance et d'augmentation des salaires (Mundri) : CHF International collabore avec la New Sudan Women's Federation au renforcement de ses capacités d'organisation afin qu'elle puisse étendre ses activités, notamment pour ce qui est de la prévention du VIH/sida et de la sensibilisation. Les personnes déplacées, vivant dans la pauvreté, et privées des commodités élémentaires, se rencontrent désormais de façon régulière pour mener des activités de sensibilisation au VIH/sida.

Objectif 7 : préserver l'environnement

Soudan – Fourneaux Berkeley-Darfur : en collaboration avec le Berkeley National Laboratory, la fondation s'emploie à mettre à la disposition des personnes déplacées ces nouveaux fourneaux dont le rendement énergétique est environ 75 % supérieur à celui des fourneaux traditionnels en argile. Ils permettent de faire de grandes économies de bois pour la cuisson des aliments.

Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Serbie – Programme de développement de logiciels et de soutien technique. Ce programme a pour objet d'offrir à la fondation un appui technologique dans le cadre de ses activités fondamentales et d'appuyer ses grandes orientations. Il vise à développer des logiciels et à apporter un soutien technique à plusieurs clients, dont

CHF International. Web-PRS et Web-Abacus font partie de ses applications qui connaissent un grand succès.

Système de communication de l'information sur le Web (Web-PRS). Ce système global permet de suivre facilement l'état d'avancement d'une initiative de grande ampleur, telle que le Programme d'action communautaire en Iraq. Il offre aux intervenants et aux donateurs la possibilité de suivre, en toute transparence, l'impact immédiat ou à long terme des programmes de développement mis en place à l'échelon mondial.

Web-Abacus est un système global de gestion en ligne des prêts. Ce programme a la souplesse voulue pour être configuré de diverses manières, selon les besoins respectifs des institutions de microfinancement, et peut continuer d'être développé de façon différente pour chacune de ces institutions. Cet instrument facilite la gestion quotidienne des opérations de microfinancement de divers programmes appliqués dans le monde entier, ce qui permet de gérer efficacement toute une gamme de produits et de portefeuilles, et d'élaborer en même temps des rapports individuels et récapitulatifs pour chacun des programmes.

2. Cross-Cultural Solutions (statut consultatif spécial obtenu en 2003)

I. Introduction

Cross-Cultural Solutions est une organisation bénévole internationale à but non lucratif fondée en 1995 et enregistrée à New Rochelle (État de New York). Elle mène des programmes de volontariat à court terme répartis dans 19 endroits et 12 pays, notamment le Costa Rica, le Guatemala, le Pérou, le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde, la Thaïlande, le Maroc, la Tanzanie, le Ghana et l'Afrique du Sud. Elle a pour vocation de mener des programmes de bénévolat à l'appui d'initiatives communautaires durables, en facilitant la coopération, les échanges de vues et la compréhension culturelle. Elle n'a aucune affiliation politique ou religieuse. Nous aspirons à un monde où les habitants apprécient la diversité culturelle, sont conscients des grands problèmes mondiaux et disposent des moyens voulus pour entraîner des changements positifs. Nous défendons le principe d'une humanité partagée et les valeurs de l'intégrité et du respect collectifs. Au 1^{er} janvier 2003, Cross-Cultural Solutions a étendu ses activités en Afrique du Sud, au Maroc et au Guatemala, et a ouvert des bureaux au Royaume-Uni, au Canada et en Australie. Elle a formé des partenariats avec CARE ainsi qu'avec des entreprises et des universités qui peuvent ainsi proposer à leur personnel ou à leurs étudiants de faire du bénévolat à l'étranger. Elle a proposé des actions bénévoles à des groupes d'éclaireurs comme Girl Scouts et a contribué, dans le secteur du tourisme, au lancement de nouvelles initiatives, notamment la campagne de Travelocity « Travel for Good ». Notre organisation a eu de bons échos dans la presse (*Time*, *CNN*, *Today*, *New York Times* et *Newsweek*) et reçu des prix pour la production de vidéos traitant du tourisme et de la commercialisation sur Internet. Elle s'emploie à mieux faire connaître les grandes questions mondiales et à promouvoir le volontariat aussi bien auprès de ses partenaires que de son personnel. Elle offre la possibilité à toute personne en activité, partout dans le monde, de faire du bénévolat, pendant une semaine, dans le cadre du programme « Insight Abroad ». Soutenant au niveau mondial les actions de bénévolat dans les communautés à faible revenu, elle a offert

quatre stages à Summer Search, programme national qui aide les lycéens issus de milieux défavorisés à développer de solides qualités morales et les compétences requises pour diriger.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Participation à la Conférence annuelle des organisations non gouvernementales et du Département de l'information (New York, octobre 2006)

Participation à la Conférence sur les questions autochtones (New York, 2004)

Activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Notre organisation a organisé des programmes de bénévolat dans 12 pays d'Asie, d'Europe, des Amériques et d'Afrique pour aider des collectivités en difficulté à satisfaire aux besoins fondamentaux de leurs habitants et les seconder sur le plan éducatif. Des bénévoles ont enseigné l'anglais dans des écoles primaires, travaillé dans des crèches pour enfants issus de familles à faible revenu et offert une aide à domicile aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Certains d'entre eux sont affectés à la distribution de soupe populaire et donnent des conseils sur la nutrition. On comptait, en 2003, 1 308 volontaires, 1 983 en 2004, 2 217 en 2005 et 3 272 en 2006.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Environ 80 % de nos bénévoles sont des femmes et nous avons pour vocation de promouvoir l'autonomisation. Nos volontaires collaborent avec des communautés au lancement d'initiatives locales visant à autonomiser les femmes au Brésil, au Ghana, au Guatemala, en Inde, au Maroc, au Pérou, en Afrique du Sud et en Tanzanie.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

L'organisation a offert des services de bénévoles à plusieurs organisations, orphelinats et dispensaires du Brésil, du Costa Rica, de Tanzanie, d'Afrique du Sud et de Thaïlande, dans le but de venir en aide aux personnes infectées ou touchées par le VIH/sida. Ces bénévoles ont aidé à organiser des campagnes d'information et des activités de communication et à satisfaire aux besoins essentiels. L'organisation se charge de dispenser aux volontaires une formation initiale, qui porte notamment sur les programmes de vaccinations et qui les sensibilise au problème des maladies à combattre.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cross-Cultural Solutions a établi un partenariat avec l'Institution Brookings pour collaborer au lancement d'une initiative visant à doubler, d'ici à 2010, le nombre de bénévoles venant des États-Unis. Elle appuie diverses initiatives, notamment l'emploi des pratiques optimales dans le domaine du volontariat international, la présentation au Congrès d'un projet de loi garantissant l'octroi de bourses aux volontaires qui auraient peu de moyens et feraient partie de la catégorie des personnes à faible revenu, et la communication de données utiles à la réalisation d'une étude longitudinale des effets du volontariat international sur les communautés et les volontaires.

Activités d'appui aux principes mondiaux

Nous tenons des sommets mondiaux, qui permettent à nos employés, répartis dans 16 pays mais aussi à d'anciens membres ou participants, à d'éventuels bénévoles et à des amis de reprendre contact et de mettre en commun leurs meilleures pratiques et les principes qui nous aideront à remplir notre mission ainsi qu'à promouvoir nos grandes orientations et nos valeurs.

3. Focus on the Family (Canada) (Statut consultatif spécial accordé en 2003)

Partie I Introduction

1. Buts et objectifs

L'organisation Focus on the Family est le porte-parole de toutes les familles canadiennes pour les questions relatives à leur droit et à leur indépendance. S'appuyant sur les principes judéo-chrétiens de notre civilisation, elle estime que les familles et les individus ont le droit de choisir leur destinée. Elle fournit à cet égard un appui, au niveau éducatif, pour ce qui est des droits économiques et sociaux des familles, et défend ces droits à l'échelle nationale.

Elle défend la dignité de l'être humain et le droit de chacun à choisir sa destinée en matière de droits éducatifs, économiques et sociaux.

2. Changements importants

Focus on the Family (Canada) a créé en février 2006 une division axée sur la recherche des politiques appelée Institute of Marriage and Family (Canada), qui s'intéresse tout particulièrement aux questions relatives à la famille.

Partie II

Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

1. Participation aux travaux du Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et à d'autres réunions de l'ONU

- Présentation d'un rapport *Securing our Children's Future* à l'intention du Comité des droits de l'enfant et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme faisant suite au rapport du Gouvernement canadien sur son adhésion à la Convention relative aux droits de l'enfant (avril 2003)
- Participation à la Conférence préparatoire du Sommet mondial sur la famille à Curitiba (Brésil) (10-13 mai 2003).
- Participation à la réunion préliminaire avec le Comité des droits de l'enfant consacrée à l'examen du rapport du Gouvernement canadien (10-13 juin 2003)
- Participation à la journée de débat sur les droits des enfants autochtones organisée par le Comité des droits de l'enfant (19 septembre 2003)
- Participation à la trente-quatrième session du Comité des droits de l'enfant (Genève) et présentation de deux rapports faisant suite au rapport du Gouvernement canadien sur son adhésion à la Convention relative aux droits de l'enfant (15 septembre-3 octobre 2003)
 - a) *Caring for the Children of Canada* : Rapport défendant l'article 43 du Code criminel canadien sur le recours à une force raisonnable pour corriger un enfant, élaboré à l'intention du Comité des droits de l'enfant
 - b) *Put Children First: Marriage and Family in Canada* : Rapport destiné au Comité des droits de l'enfant
- Présentation d'un rapport contribuant à l'élaboration du cinquième rapport du Canada sur son application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (novembre 2003)
- Participation aux travaux de la Commission de la condition de la femme et publication d'un rapport *Gender Analysis and Development: Bringing Men and Boys into the Picture* (1^{er}-12 mars 2004)
- Participation à la Conférence internationale pour la famille tenue à Doha (Qatar) (29-30 novembre 2004), l'Assemblée générale s'étant félicitée, dans sa résolution A/RES/58/15 du 15 décembre 2003, de la décision de l'État du Qatar d'accueillir une conférence
- Coparrainage d'une réunion d'information sur la liberté religieuse tenue au Restaurant des délégués au Siège à New York (mars 2005)
- Présentation d'un rapport contribuant à l'étude du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'égard des enfants, *Benefiting Children through the Family and Law: An overview of Corporal Punishment in Canada* (mars 2005)

- Participation au troisième Forum urbain mondial parrainé par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, tenu à Vancouver (Canada) (19-23 juin 2006)

2. Coopération avec des organes des Nations Unies et/ou des institutions spécialisées dans les bureaux extérieurs et/ou au Siège

Focus on the Family Canada a pris l'initiative le 3 décembre 2003 de commémorer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (AIF+10). Une conférence de presse s'est tenue à Ottawa (Canada) avec la participation de M^{me} Najet Karaboni, Conseillère interrégionale et Coordinatrice du Réseau régional informel ONU-ONG relevant de la section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

3. Initiatives d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux principes mondiaux

Consciente de l'importance que revêtent les familles solides et en bonne santé dans la lutte contre la pauvreté, l'augmentation du taux de scolarisation, la protection de l'environnement et la promotion de la santé, l'organisation s'emploie à faire adopter, au Canada et au niveau mondial par le biais de ses affiliations, des politiques et des comportements qui leur sont favorables. Pour y parvenir, elle mène des campagnes de sensibilisation du public, intervient auprès des comités gouvernementaux, mène des programmes éducatifs, organise des manifestations, offre des ressources aux parents et diffuse des informations pertinentes à la radio ou en ligne.

Par le biais de son programme « How to drug proof your kids », l'organisation a montré à plus d'un millier de parents comment aborder plus efficacement la question des drogues illégales avec leurs enfants.

L'organisation a préconisé l'adoption de mesures nationales plus sévères pour combattre la violence sexuelle à l'égard des enfants, perpétrée par le biais d'Internet et du « tourisme sexuel », notamment en faisant passer l'âge du consentement sexuel de 14 à 16 ans.

Elle a apprécié de pouvoir coopérer avec l'Organisation des Nations Unies et de contribuer à son action à cet égard, et se réjouit de poursuivre sur cette voie.

4. Association internationale des avocats et juristes juifs (Statut consultatif spécial obtenu en 1995)

Première partie Introduction

Buts et objectifs

L'Association internationale des avocats et juristes juifs, qui a été créée en 1969, a pour principal objet de contribuer à l'établissement d'un ordre juridique international fondé sur la primauté du droit dans les relations entre tous les États et de promouvoir le respect des droits de l'homme ainsi qu'un droit égal pour les

peuples de toutes les nations de vivre dans la paix. Elle s'intéresse aussi aux problèmes présentant un intérêt particulier pour les communautés juives et pour l'État d'Israël. Elle est donc essentiellement composée de membres juifs, bien qu'elle soit ouverte à tous les avocats et juristes, quelles que soient leurs croyances ou convictions, et sans égard à quelque autre distinction. Elle est composée d'avocats et de juristes du monde entier, qui peuvent être membres du barreau, juges, officiers de justice, conseillers juridiques ou universitaires.

L'Association a obtenu le statut consultatif en août 1995.

Deuxième partie

Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

1. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Au cours de la période considérée, au moins un représentant permanent de l'Association a participé – en qualité d'observateur ou d'intervenant – aux débats du Conseil économique et social dans le cadre des sessions de la Commission des droits de l'homme, qui se sont tenues à Genève, de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme puis du nouvel organe, le Conseil des droits de l'homme, et lors des réunions du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. On trouvera ci-après la liste des déclarations que ses représentants ont faites devant la Commission ou le Conseil :

À la cinquante-neuvième session de la Commission :

- Déclaration écrite sur le point 6 de l'ordre du jour intitulé « Le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée » (9 février 2003);
- Déclaration orale sur le point 8 de l'ordre du jour intitulé « Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine » (28 mars 2003);
- Déclaration orale sur l'alinéa e) intitulé « Intolérance religieuse » du point 11 de l'ordre du jour intitulé « Droits civils et politiques » (9 avril 2003).

À la soixantième session de la Commission (15 mars-23 avril 2004) :

- Déclaration écrite sur le point 6 de l'ordre du jour provisoire.

À la soixante et unième session de la Commission :

- Déclaration sur le point 6 de l'ordre du jour intitulé « Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination » dans le cadre de la diffamation des religions et la lutte mondiale contre le racisme (21 mars 2005);
- Déclaration sur le point 8 de l'ordre du jour intitulé « Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine » (23 mars 2005);
- À la demande du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme, communication d'une déclaration écrite sur le projet de résolution présenté par le Président de l'Assemblée générale relatif au remplacement de la

Commission des droits de l'homme par le Conseil des droits de l'homme (8 mars 2006);

- Communication d'une déclaration détaillée (31 octobre 2006) répondant à une demande adressée directement par la Commission d'enquête sur le Liban (en date du 22 septembre 2006) créée par la Commission;
- Communication d'une déclaration à la troisième session de la Commission (1^{er} décembre 2006).

L'Association a accru en 2006 sa présence au Siège de l'ONU à New York. Ses représentants ont ainsi participé aux manifestations suivantes :

- Présentation d'une série de films sur l'Holocauste et le génocide, organisée conjointement par le Département d'information publique de l'ONU et le New York Tolerance Center du Centre Simon Wiesenthal;
- Réunion du Comité de l'information (26 et 27 avril);
- Réunion de la Commission de désarmement (28 avril);
- Réunion d'information sur l'Holocauste et la prévention du génocide dans le cadre du Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies (3 mai);
- 294^e séance du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (22 mai);
- Réunion d'information sur les travaux du Conseil des droits de l'homme (8 juin);
- Réunion générale d'information de l'International Disability Caucus, axée sur la situation des handicapés au Liban et en Palestine et organisée par l'Organisation arabe des handicapés (16 août);
- Projet de convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées (huitième session) (17 août);
- 296^e séance du Comité des droits inaliénables du peuple palestinien (4 octobre);
- Séance de la Sixième Commission sur les mesures à prendre pour faire échec au terrorisme international (16 octobre);
- Séance de la Troisième Commission sur le rapport du Rapporteur spécial, John Dugard, sur la situation des droits de l'homme dans le territoire occupé palestinien (19 octobre);
- Séance de la Deuxième Commission sur la souveraineté permanente des Palestiniens dans le territoire occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (20 octobre);
- Séance de la Troisième Commission sur la situation des droits de l'homme au Soudan (20 octobre);
- Séance de la Troisième Commission sur le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (23 octobre);

- Débat de la Troisième Commission avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (25 octobre);
- Séance de la Troisième Commission sur la question des droits de l'homme (27 octobre);
- Réunion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (31 octobre);
- Séance de la Troisième Commission (1^{er} novembre);
- Séance de la Quatrième Commission – débat général du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés sur le rapport du Comité spécial (6 novembre);
- Séance plénière de l'Assemblée générale sur le rapport du Conseil des droits de l'homme (10 novembre);
- Séance de la Troisième Commission sur le rapport du Conseil des droits de l'homme (10 novembre) (sont marquées d'un astérisque les séances auxquelles l'Association a participé à la seule fin de pouvoir réfuter, le cas échéant, des déclarations diffamatoires, tendancieuses et fausses).

Le représentant de l'Association à New York participe également tous les mois à des réunions avec de hauts fonctionnaires de l'ONU, auxquelles sont conviés des représentants d'organisations juives affiliées à l'Organisation. Il a ainsi rencontré le 6 décembre 2006, Edward Mortimer, Directeur de communication du Cabinet du Secrétaire général, Kofi Annan, et, le 4 octobre 2006, Juan Carlos Brandt, Chef de la Section des organisations non gouvernementales du Département d'information publique.

2. Coopération avec les organes de l'Organisation des Nations Unies

L'Association s'est entretenue, le 15 janvier et le 8 juin 2004 à Genève, avec Bertrand Ramcharan, Haut-Commissaire par intérim aux droits de l'homme, sur la question des mesures à prendre pour combattre l'antisémitisme, puis a adressé une recommandation écrite au Haut-Commissariat.

3. Activités d'appui aux principes mondiaux

Au cours de la période considérée, l'Association s'est intéressée à un certain nombre de questions relatives à la lutte contre l'antisémitisme et à d'autres formes de racisme. Elle a notamment entretenu, en 2005, une correspondance avec la Fédération de Russie au sujet de l'enquête ouverte par le parquet de Moscou sur l'allégation fautive et calomnieuse selon laquelle un code juif de lois religieuses datant du XVI^e siècle inciterait à la haine nationale et religieuse.

En 2005, elle a communiqué au Secrétaire général une résolution portant sur la déclaration faite le 26 octobre 2005 par le Président iranien, Mahmoud Ahmadinejad selon laquelle Israël devait être rayé de la carte.

En 2006, elle a fait une déclaration sur la poursuite en justice en Autriche d'un célèbre négationniste, David Irving.

En 2006, elle a élaboré un dossier, publié dans le monde entier, présenté aux principaux organes de l'ONU et aux grands médias, visant à faire traduire en justice le Président Ahmadinejad pour incitation à commettre le génocide.

En 2006, elle a lancé et parrainé une étude retraçant l'histoire de collègues qui ont perdu leur travail et bien souvent la vie pendant l'Holocauste de Hongrie.

L'Association tient également chaque année des conférences internationales et publie une revue trimestrielle *JUSTICE*, distribuée dans le monde entier à tous ses bureaux, aux ambassades, aux parlements, aux bibliothèques juridiques, aux organes de l'ONU et à un grand nombre d'organisations non gouvernementales. La revue *JUSTICE* est également affichée sur le site Web de l'Association. À l'occasion de ses conférences ou par le biais de sa revue, l'Association traite régulièrement de questions juridiques examinées par les organes de l'ONU et aborde des thèmes relatifs aux droits de l'homme et au droit humanitaire. Les déclarations faites par les représentants de l'Association participant en qualité d'observateur à des réunions des organes de l'ONU sont souvent publiées et analysées dans la revue. On trouvera ci-après une liste des principaux articles publiés pendant la période considérée :

« The Role of a Supreme Court in a Democracy and the Fight against Terrorism » par Aharon Barak, Président de la Cour suprême d'Israël; « International Terrorism: An Israeli and a Jewish Perspective » par Efraim Halevy, ancien Chef du Mosad israélien; « Respecting Human Rights in the War against Terror: The American Perspective » par Ruth Wedgwood; « We Must Gear Up to Win the War against the Terrorist Threat » par Dominique Perben, Ministre français de la justice; « Human Rights and the New Anti-Jewishness » par Irwin Cotler, Ministre canadien de la justice et Procureur général; « The Role of a Judge in a Democracy » par Aharon Barak, Président de la Cour suprême d'Israël; « The Exposure of the Free World to Terrorism Motivated International Litigation » par Joseph Lapid, Ministre israélien de la justice; « Are There Viable Solutions to the Palestinian Refugee Problem? » par Ruth Lapidoth; « The Use of the Claim of Israel as a War Zone for not Returning Abducted Children under the Hague Convention » par Irit Kohn; « Can Nazi War Criminals Be Prosecuted in the 21st Century? » par Efraim Zuroff; « Human Rights Enforcement in Israel » par Asher Maoz; France and the fight against anti-Semitism par Gérard Araud, Ambassadeur de France en Israël; « Britain and the fight against anti-Semitism » par Simon McDonald, Ambassadeur du Royaume-Uni en Israël; « Law, Rights and the French Experience » par Yves Bot; « The Belgian Law of Universal Jurisdiction Put to the Test » par Michèle Hirsch et Nathalie Kumps.

5. Comité international de secours (Statut consultatif spécial obtenu en 1999)

Première partie Introduction

Le Comité international de secours est une organisation humanitaire internationale qui aide, dans le monde entier, les réfugiés et les communautés victimes d'oppression ou de conflits violents. Fondé en 1933, le Comité défend la liberté, la dignité humaine et l'autosuffisance. Son action porte sur les opérations de secours d'urgence, la sauvegarde des droits de l'homme, le développement après un

conflit, l'aide à la réinstallation et les activités de sensibilisation. Il joue, depuis plus de 75 ans, un rôle de premier plan dans le domaine de l'aide humanitaire. Capable de se mobiliser rapidement lorsqu'une crise éclate, il apporte un appui soutenu aux régions déchirées par la violence et privées de tout. Il offre aux réfugiés réinstallés aux États-Unis la possibilité d'un nouveau départ et défend la cause des personnes déplacées, s'attaquant aux causes profondes de la violence et prenant fait et cause pour les populations les plus vulnérables de la planète.

Le Comité siège à New York, à Washington, à Londres, à Bruxelles et à Genève. Ses programmes de réinstallation s'étendent sur 14 États et 17 villes des États-Unis. Ses bureaux extérieurs se situent actuellement en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud, en Asie, dans le Caucase, dans la corne de l'Afrique, au Moyen-Orient et dans la région des Grands Lacs d'Afrique.

Nous employons, au niveau mondial, 9 000 personnes dont la plupart sont des réfugiés, des personnes déplacées ou des habitants des pays où nous intervenons.

Fort d'une solide expérience en matière d'aide et d'assistance au développement dans les sociétés déchirées par la guerre, le Comité s'emploie à faire preuve de la plus grande efficacité possible. Son action va des interventions immédiates qui permettent de sauver des vies lors d'une crise, aux projets de reconstruction à plus long terme après les conflits. Il a mis au point une série de programmes qui aident les personnes et les familles touchées par la guerre à surmonter une crise dans la dignité et à reconstruire leur vie et leur communauté en favorisant la concorde sociale et en renforçant les principales institutions de gouvernance. En règle générale, le Comité collabore avec les communautés touchées par un conflit pendant au moins une dizaine d'années, les aidant à reconnaître et à promouvoir leurs droits, à faciliter la participation de tous les groupes de population, à nouer de solides partenariats et à renforcer les capacités viables, pour l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables.

Le Comité est en mesure de réagir rapidement aux situations d'urgence humanitaire complexes – en mobilisant rapidement les ressources voulues pour que des équipes qualifiées puissent, dès le début d'une crise, mettre en place les programmes indispensables. À mesure que la situation se stabilise, le Comité établit au niveau local des partenariats avec la société civile, le Gouvernement et les institutions commerciales pour faciliter le retour et la réintégration des habitants ainsi que les travaux de reconstruction. Il contribue à cette mobilisation sur le terrain en offrant d'excellentes compétences techniques, une solide structure d'encadrement et des activités de sensibilisation efficaces. On trouvera ci-après quelques exemples marquants de cette contribution :

- Formation d'une équipe d'intervention d'urgence de 17 membres, chargée de mobiliser du personnel essentiel dès qu'une crise se produit afin de satisfaire rapidement aux besoins vitaux des populations déplacées et touchées par la guerre;
- Création d'une liste de cadres et de techniciens qualifiés, susceptibles d'être déployés rapidement pour soutenir l'Équipe d'intervention d'urgence et renforcer la capacité d'intervention;
- Mise en place d'une structure logistique, composée d'une équipe centrale et d'un centre régional implanté à Doubaï (Émirats arabes unis), susceptible d'aider le personnel logistique sur le terrain à mettre en place des programmes et à assurer leur bonne exécution;

- Mobilisation d'experts du Comité, qui, par la diversité de leurs compétences techniques, peuvent contribuer à l'application des programmes sur le terrain lors d'une situation d'urgence, en cas de crise prolongée, et pendant les phases de développement après les conflits, en offrant des conseils relatifs à la santé, à la protection des enfants et aux jeunes et à leur épanouissement, à la réduction de la violence sexuelle, à la gouvernance et aux droits, au redressement économique et au développement;
- Formation d'un groupe de recherche, d'évaluation et d'échange de données d'expérience, chargé d'offrir un appui au suivi et à l'évaluation, et mise en place d'une initiative de développement après les conflits, visant à analyser l'évolution de la réaction de la communauté internationale à l'égard des sociétés sortant d'un conflit et appuyer le développement stratégique des programmes du Comité;
- Mise en place d'une action continue dans les sociétés touchées par la guerre, grâce à l'établissement d'une coopération avec les autorités locales et au renforcement des capacités, du début d'une crise jusqu'aux phases – à plus long terme – de développement, en vue du retour de la paix et de la stabilité.

Deuxième partie

Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Le Comité s'aligne fidèlement, dans son action, sur le mandat, les objectifs et les priorités de l'ONU et intervient dans de nombreux domaines au sein du système. Il travaille notamment avec les fonds, les institutions spécialisées et les programmes des Nations Unies, dans le cadre des opérations humanitaires, et s'emploie à orienter le travail des États Membres, en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU, en participant notamment aux grandes conférences et aux réunions importantes.

Compte tenu du parallélisme croissant entre ses objectifs et ceux de l'ONU, le Comité a nommé, au cours de l'été 2005, un Directeur des affaires humanitaires et des relations avec l'ONU, chargé de collaborer avec l'Organisation à l'examen de problèmes communs d'ordre humanitaire ou de sujets touchant à la paix et à la sécurité dans le monde. Cette initiative s'inscrit dans l'action de sensibilisation du Comité et fait partie intégrante des efforts déployés par plusieurs réseaux d'organisations non gouvernementales ou de campagnes menées en collaboration avec l'ONU, notamment dans les conflits armés, les situations d'urgence politique et les catastrophes.

Le Comité a participé à l'ONU à plusieurs réunions, conférences, séances et tables rondes relatives aux intérêts de l'ONU et de la société civile ainsi qu'à des conférences du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires. Le Comité s'est entretenu avec le Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Jan Egeland, sur l'Ouganda et la République démocratique du Congo ainsi qu'avec John Holmes sur les réfugiés en Iraq et au Darfour pour plaider la cause de ces populations en état de grande détresse. Le Comité est intervenu, à plusieurs occasions, auprès du Secrétaire général, Kofi Annan, en faveur du Darfour et auprès du Secrétaire général, Ban Ki-moon, à propos du Soudan et de la création d'une force hybride Union africaine-ONU.

Le Comité participe au Groupe de travail des organisations non gouvernementales sur le Conseil de sécurité avec des représentants d'autres ONG et se réunit régulièrement avec les ambassadeurs de pays siégeant au Conseil de sécurité ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires de l'ONU. Il a participé à des séances officieuses et officielles ainsi qu'à des réunions sous la formule Arria relatives à la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité, à la protection des civils dans les conflits, la crise au Darfour, la résolution 1663 (2006) sur le nord de l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la prorogation du mandat de la MONUC.

Le Comité participe aux réunions hebdomadaires du Comité permanent interorganisations, sous la présidence du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Des réunions analogues se sont tenues à Genève avec le Conseil international des agences bénévoles (CIAB) et le Comité directeur pour l'intervention humanitaire (SCHR), alliance regroupant des organismes d'aide humanitaire et de secours. Le Comité international de secours copréside depuis plusieurs années auprès d'InterAction le Comité des interventions en cas de catastrophe et celui des politiques et pratiques humanitaires, et contribue régulièrement à leur action.

À plusieurs occasions, le Comité a tenu des réunions, à New York et à Genève, avec des représentants du Secrétariat de l'ONU, des institutions spécialisées de l'Organisation ainsi qu'avec les États Membres, en vue de rendre les interventions humanitaires destinées aux crises particulières plus efficaces.

Il participe activement à la réforme humanitaire lancée par l'ONU. Il collabore avec le Groupe d'appui à la réforme humanitaire (Genève) et détache des membres de son personnel auprès du Groupe principal de l'approche sectorielle pour ce qui est de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de la protection des enfants, de la protection, de la coordination et de la gestion des camps et de l'enseignement. Il a également détaché l'un de ses administrateurs au Conseil d'administration du Fonds central autorenouvelable d'urgence de l'ONU. Il a également formé un groupe de travail interne pour coordonner et synchroniser les différents efforts menés pour soutenir la réforme humanitaire. Il a publié un article dans l'édition d'octobre 2005 *Monday Developments* d'InterAction critiquant la mise en œuvre de cette approche sectorielle. Il a participé, du 10 au 20 février 2006, à l'évaluation réalisée en temps réel par le Comité permanent interorganisations sur l'application de cette méthode lors du tremblement de terre en Asie du Sud au Pakistan.

Le Comité accueille et préside le Groupe de travail des ONG qui s'occupe des activités de liaison et de sensibilisation entre le Conseil de sécurité de l'ONU et 19 ONG siégeant à New York. Il est également membre des Groupes de travail respectifs sur l'Ouganda, la République démocratique du Congo et du nouveau Groupe sur l'Iraq. Ces ONG, regroupées en réseaux, s'emploient à orienter la prise de décisions et à entretenir des relations avec le Conseil de sécurité de l'ONU et les États Membres.

Le Comité est également un membre actif du Groupe de travail pour le partenariat relevant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui est hébergé par InterAction. Il est membre de la délégation d'InterAction auprès du Comité exécutif du HCR et se réunit, tous les ans à Genève, avec des organisations non gouvernementales. Le Comité a organisé sur place, en 2006 puis en 2007, des présentations du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Antonio Guterres.